



Agence développement Nord
Parc Environnemental Bresle Maritime
1 rue des Energies Nouvelles
80460 Oust-Marest

Agences développement Ouest
13 rue de la Loire
44 230 Saint-Sébastien-sur-Loire

ZA du Petit-Gué Angrie
49 440 Candé

Agence développement Est
7 rue Pierre Pflimlin
51100 Reims

Tél. : 02 41 61 23 36

www.energieteam.fr
communication@energieteam.fr

Parc éolien de la Croisée (55)

Note non technique

Version 1.0

Ferme Eolienne la Croisée
233 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
Aout 2025

SOMMAIRE

1. Présentation du demandeur	4
A. Identité	4
B. Caractéristiques	4
C. Carte d'emplacement 1/25 000	5
D. Historique du projet	6
2. Distance aux habitations	7
3. Synthèse des enjeux	8
A. Milieu naturel	8
B. Enjeux paysager	9
C. Enjeux et sensibilités identifiés du territoire	10
4. Synthèse des impact	11
A. Milieu naturel - Avifaune	11
B. Milieu naturel - Chiroptère	12
B. Paysage	13
C . Synthèse des impacts bruts, cumulés et résiduels	14
5. Synthèse des Mesures ERC	18

1. Présentation du demandeur

A. Identité

Dénomination - Raison sociale	Ferme Eolienne la Croisée
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
Numéro de SIRET	81801656000018
Code APE	35 11Z - Production d'électricité
Adresse du siège social	233 rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS
Signataire de la demande	Denis Grelier - Président d'EnR GIE EOLE

Le projet de parc éolien est porté par la société **Ferme Eolienne la Croisée**.

Il s'agit d'une société, dite « société projet », dédiée au développement, à la construction et à l'exploitation de ce parc éolien.

Elle a été constituée par la société Clean Energies Holding AG (CEH AG), qui détient le capital et les droits de vote à 100%.

B Caractéristiques

Le projet porte sur la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien de 3 aérogénérateurs, de marque Vestas et Nordex, d'une puissance totale de 10,8 MW.

PRODUCTION (en MWh)	Eoliennes	E1, E2 et E3
	Modèle	V117/N117
	Puissance totale du parc	10,8
	Puissance unitaire	3,6
DIMENSIONS (en m)	Capacité de production annuelle (P90)	18 800
	Hauteur au centre du moyeu	91,5
	Diamètre du rotor	117
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	Hauteur maximale en bout de pale	149,7
	Energie primaire	Energie cinétique du vent
	Technique de production	Éolienne tripale à axe horizontal et mât tubulaire
	Type de régulation	Système pitch
	Génératrice	Multiplicateur

Le **rotor** est la partie mobile de l'éolienne. Il est constitué des trois pales, reliées entre elles par un **moyeu**.

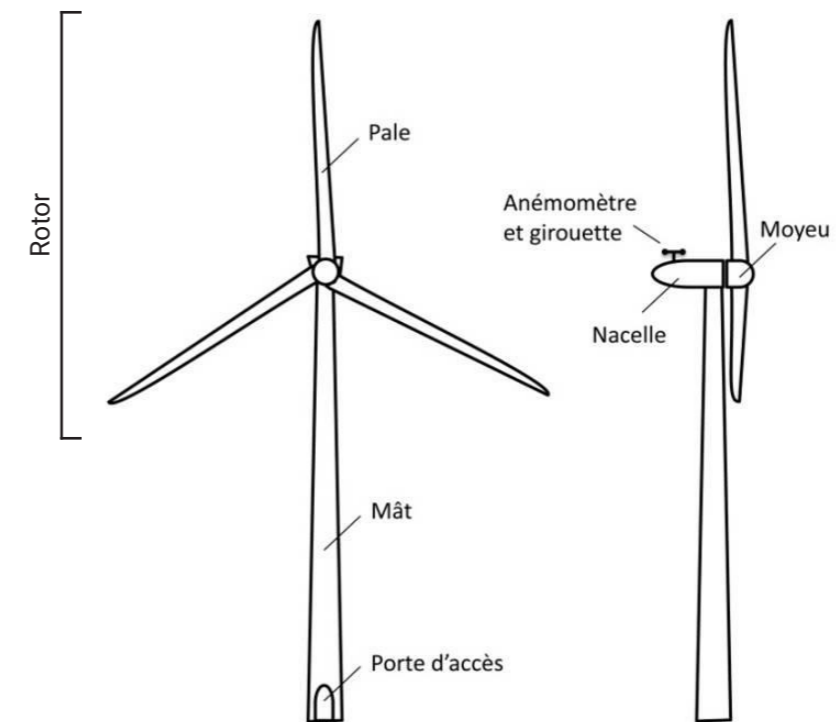


Schéma type d'un aérogénérateur

La **girouette** permet de connaître la direction du vent. L'**anémomètre** quant à lui mesure la vitesse du vent.

A l'aide de ces informations, le **système pitch** permet d'ajuster l'angle des pales, afin de contrôler la surface de celles-ci qui est exposée au vent, et donc de réguler la vitesse de rotation du rotor.

C. Carte d'emplacement 1/25 000



Carte de l'emplacement du projet

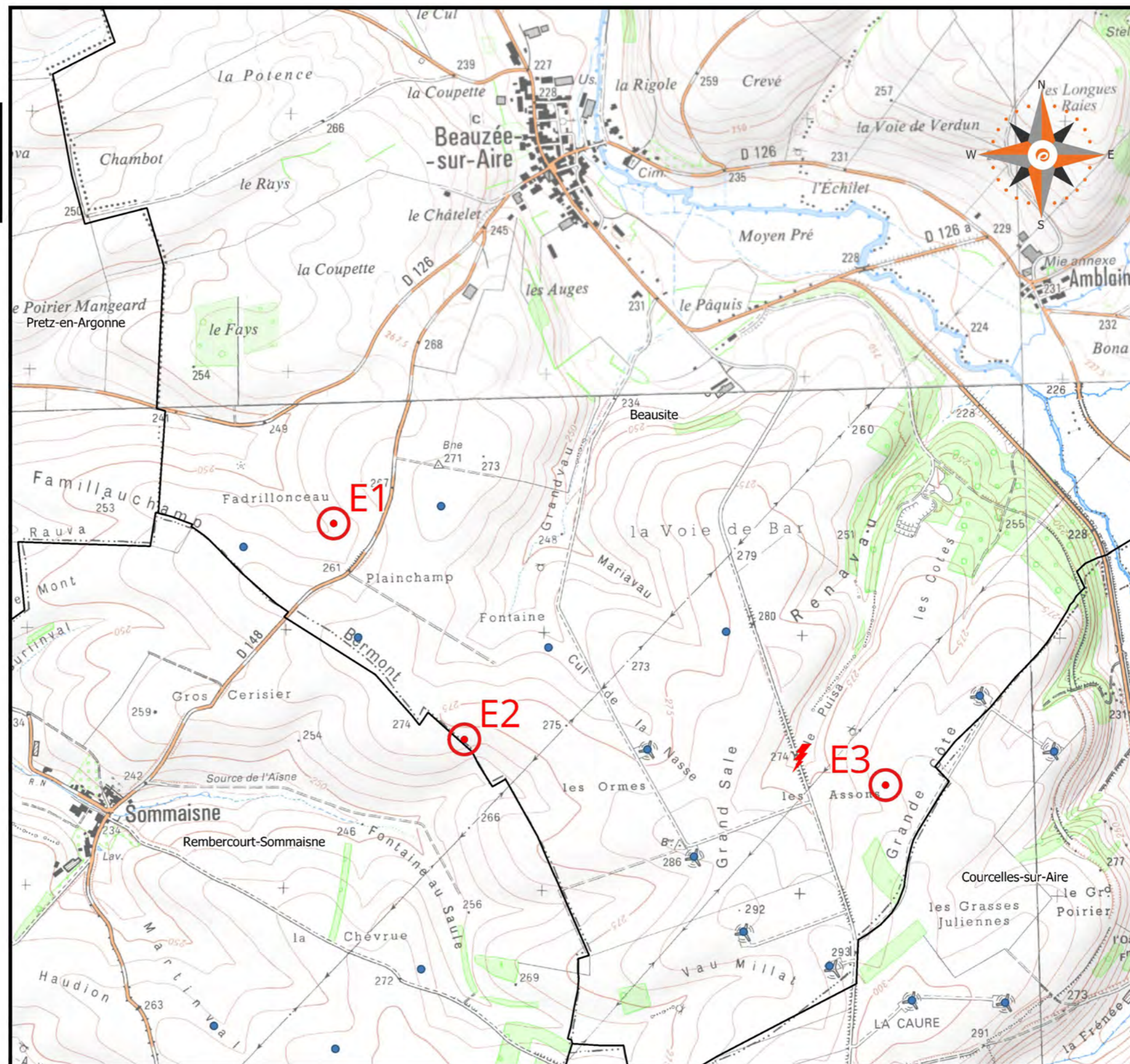
La Croisée (Beausite - 55)

Janvier 2025

Légende

- Eolienne en projet
- Survol éolienne
- ⚡ Poste de livraison
- Eolienne en service
- ▭ Limite de commune

0 500 1000 m



D. Historique du projet



2. Distance aux habitations



Projet éolien de la Croisée (55)

Étude d'Impact sur l'Environnement

Implantation du projet
au regard des habitations
à l'échelle de l'aire d'étude immédiate

Projet

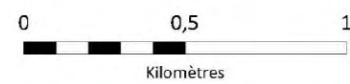
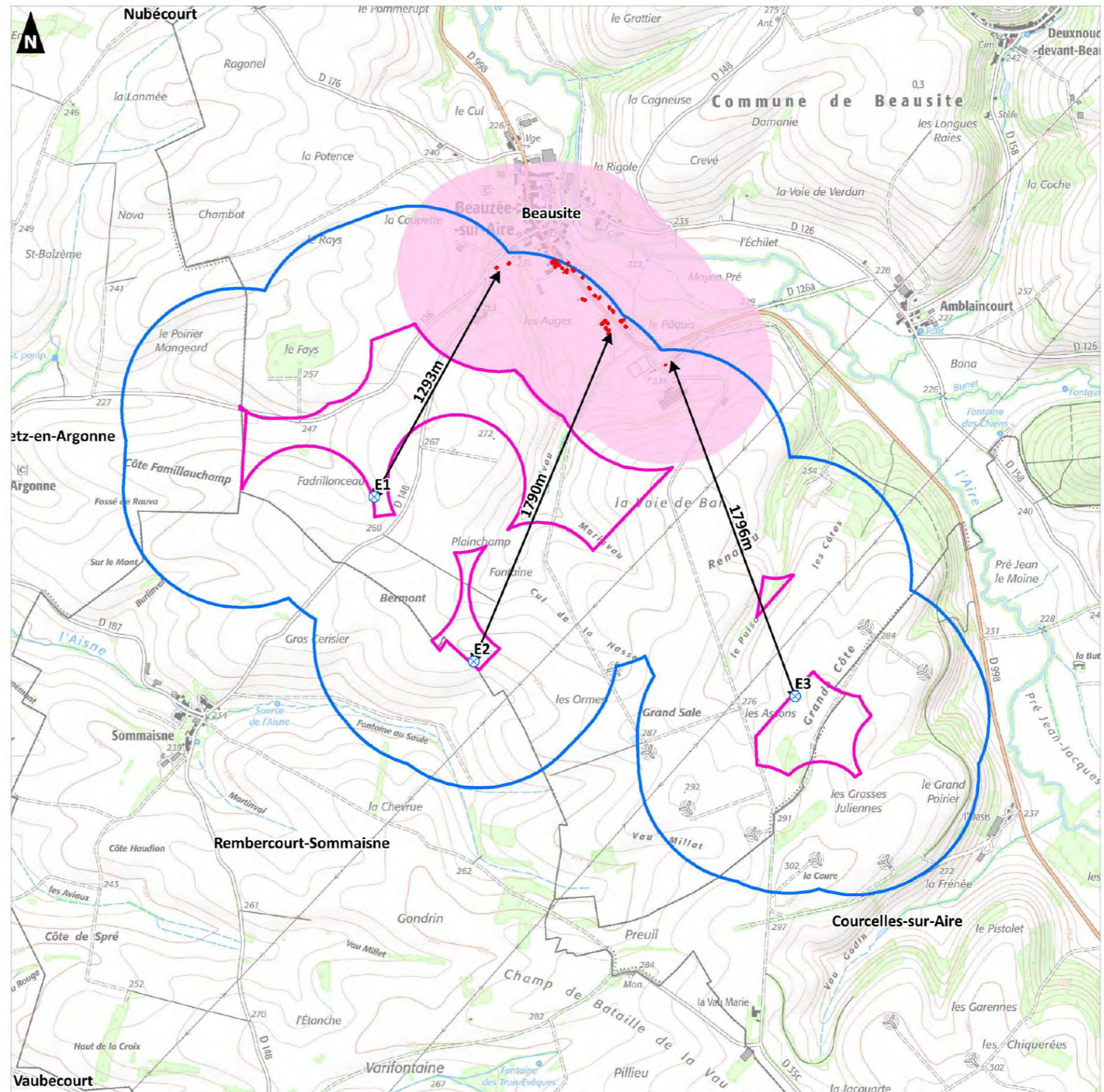
- ⊗ Eoliennes projetées

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (600 m)

Zones d'habitations

- Habitations les plus proches dans l'aire d'étude immédiate
- Périmètre de 500 m autour des habitations les plus proches
- ↔ Distance (m)



Réalisation : AUDDICE, février 2025
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : IGN ADMIN EXPRESS - CADASTRE ETALAB - ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023-2025

3. Synthèse des enjeux

A. Milieu naturel



Parc éolien de Beausite 2 (55)

Étude écologique

Synthèse des enjeux écologiques

Aires d'étude

Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

Aire d'étude immédiate (600 m)

Tampon de 200 m

Niveau de l'enjeu

Fort

Modéré

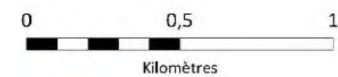
Faible

Niveau d'enjeu des flux migratoires (Taille des effectifs)

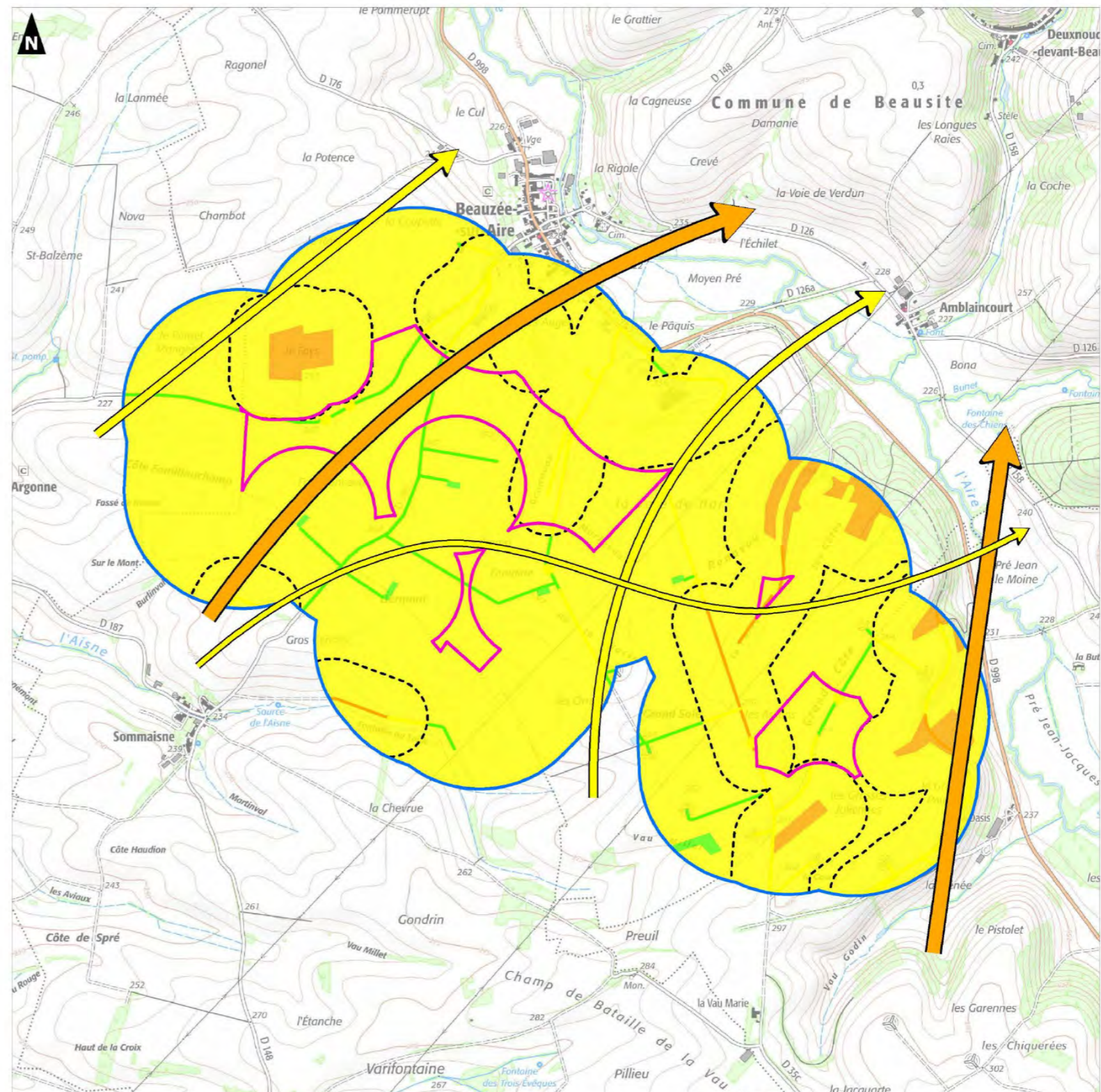
Fort (Important)

Modéré (Modéré)

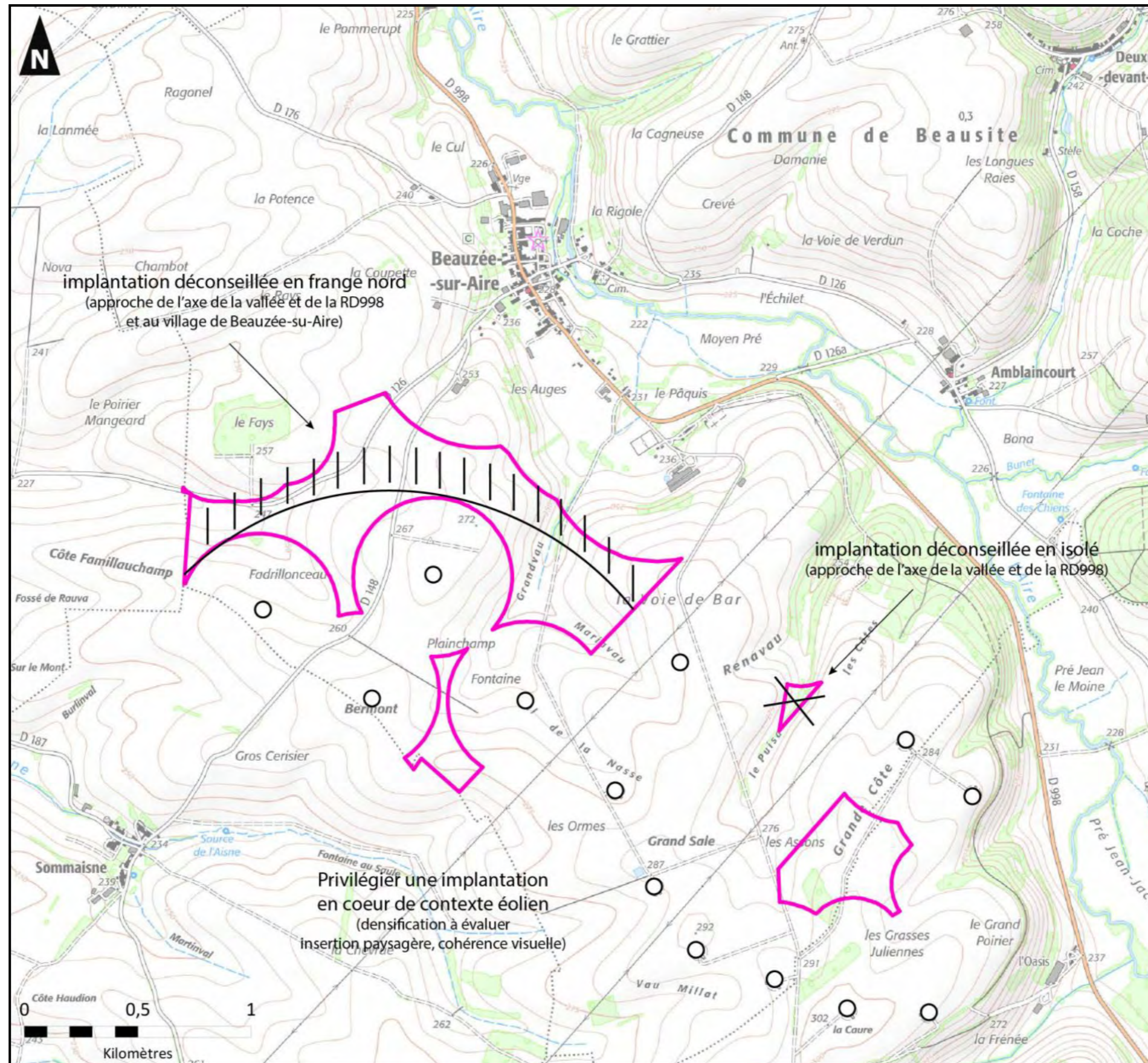
Modéré (Mineur)



Réalisation : AUDDICE, janvier 2024
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023



B. Enjeux paysager



C. Enjeux et sensibilités identifiés du territoire



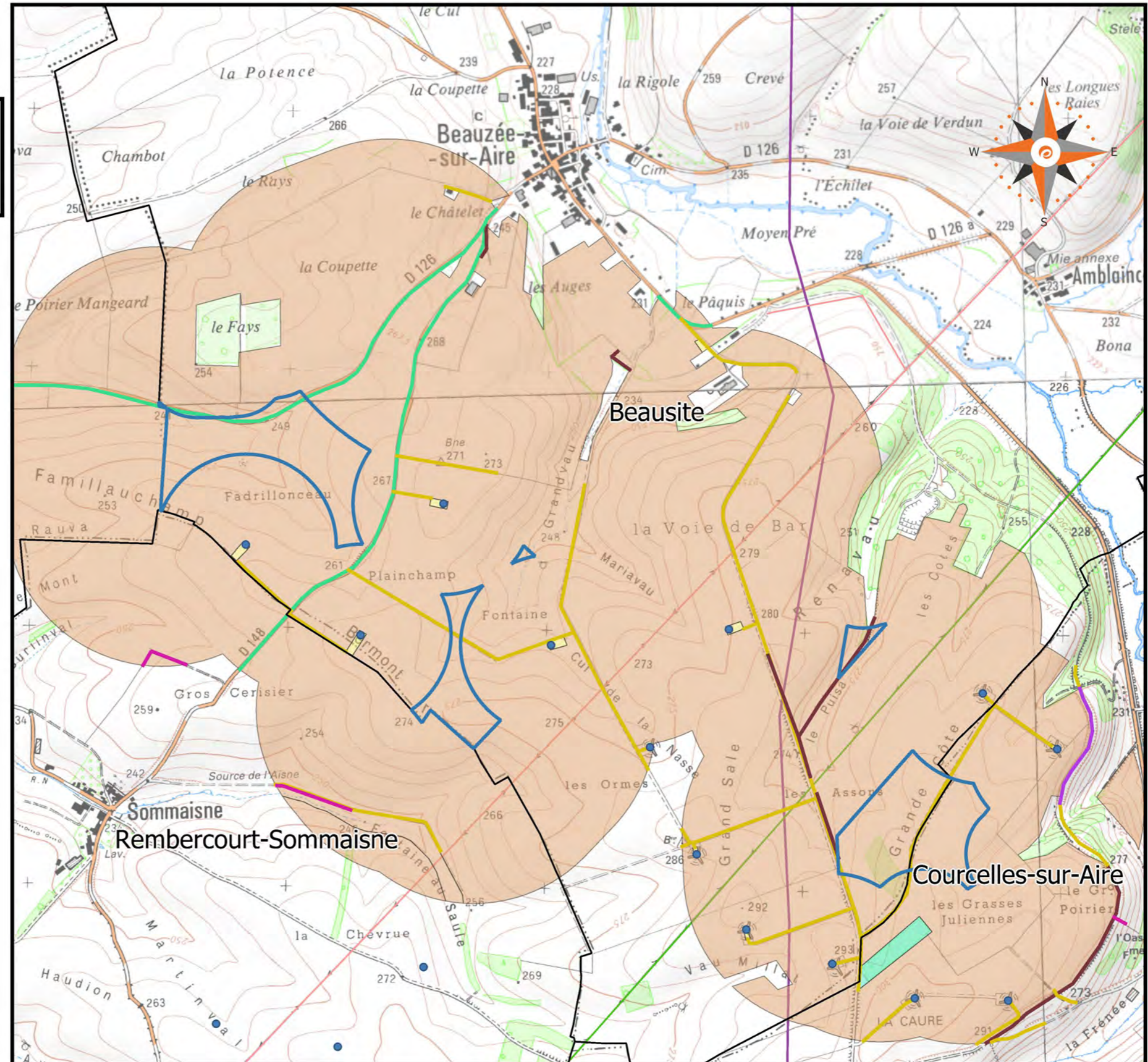
Enjeux du territoire

La Croisée (Beausite - 55)

Mars 2025

Légende

-  Zone d'implantation potentielle
-  Limite communale
-  Eolienne en exploitation
-  Grandes cultures
-  Plantations
-  Plateformes
-  Chemins
-  Chemins x Fourrés
-  Fourrés
-  Haies
-  Réseaux routiers
-  Ligne électrique 225 kV
-  Ligne électrique 63 kV
-  Pipeline gaz



4. Synthèse des impact

A. Milieu naturel - Avifaune

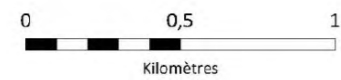


Parc éolien de Beausite 2 (55)

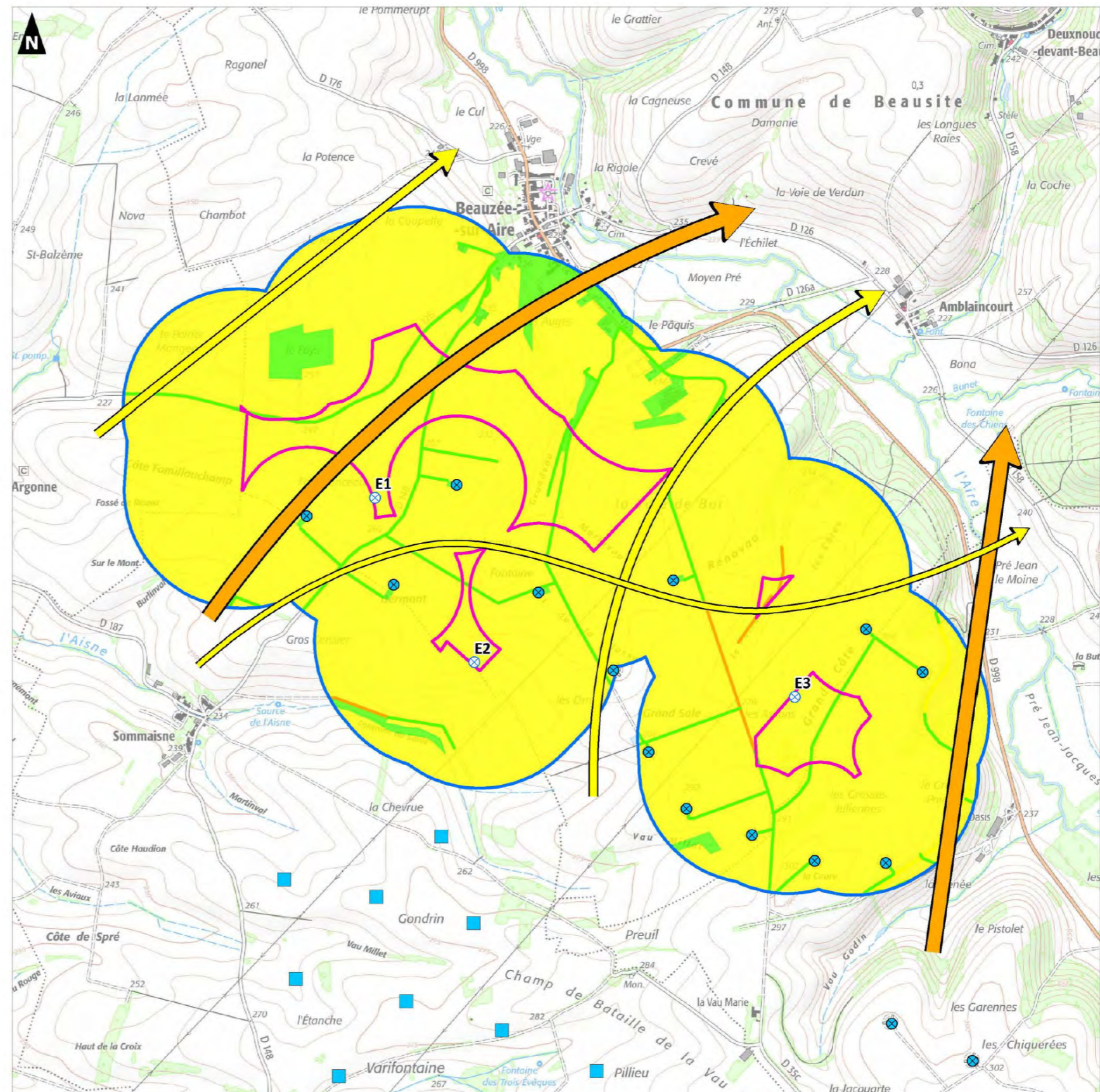
Étude écologique

Implantation du projet au regard des enjeux avifaunistiques

- Projet**
- ⊗ Eoliennes projetées
- Parcs éoliens en service**
- ⊗ Eolienne construite
 - ⊗ Eolienne construite repowerée
- Aires d'étude**
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
 - Aire d'étude immédiate (600 m)
- Niveau de l'enjeu**
- Fort
 - Modéré
 - Faible
- Niveau d'enjeu des flux migratoires (Taille des effectifs)**
- Fort (Important)
 - Modéré (Modéré)
 - Modéré (Mineur)



auddice
 Réalisation : AUDDICE, février 2025
 Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
 Sources de données : DREAL - ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023-2025



B. Milieu naturel - Chiroptère



Parc éolien de Beausite 2 (55)

Étude écologique

Implantation du projet au regard
des enjeux chiroptérologiques

Projet

⊗ Eoliennes projetées

⊗ Eolienne construite

■ Eolienne construite repowerée

Aires d'étude

□ Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

□ Aire d'étude immédiate (600 m)

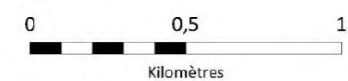
Niveau de l'enjeu

■ Fort

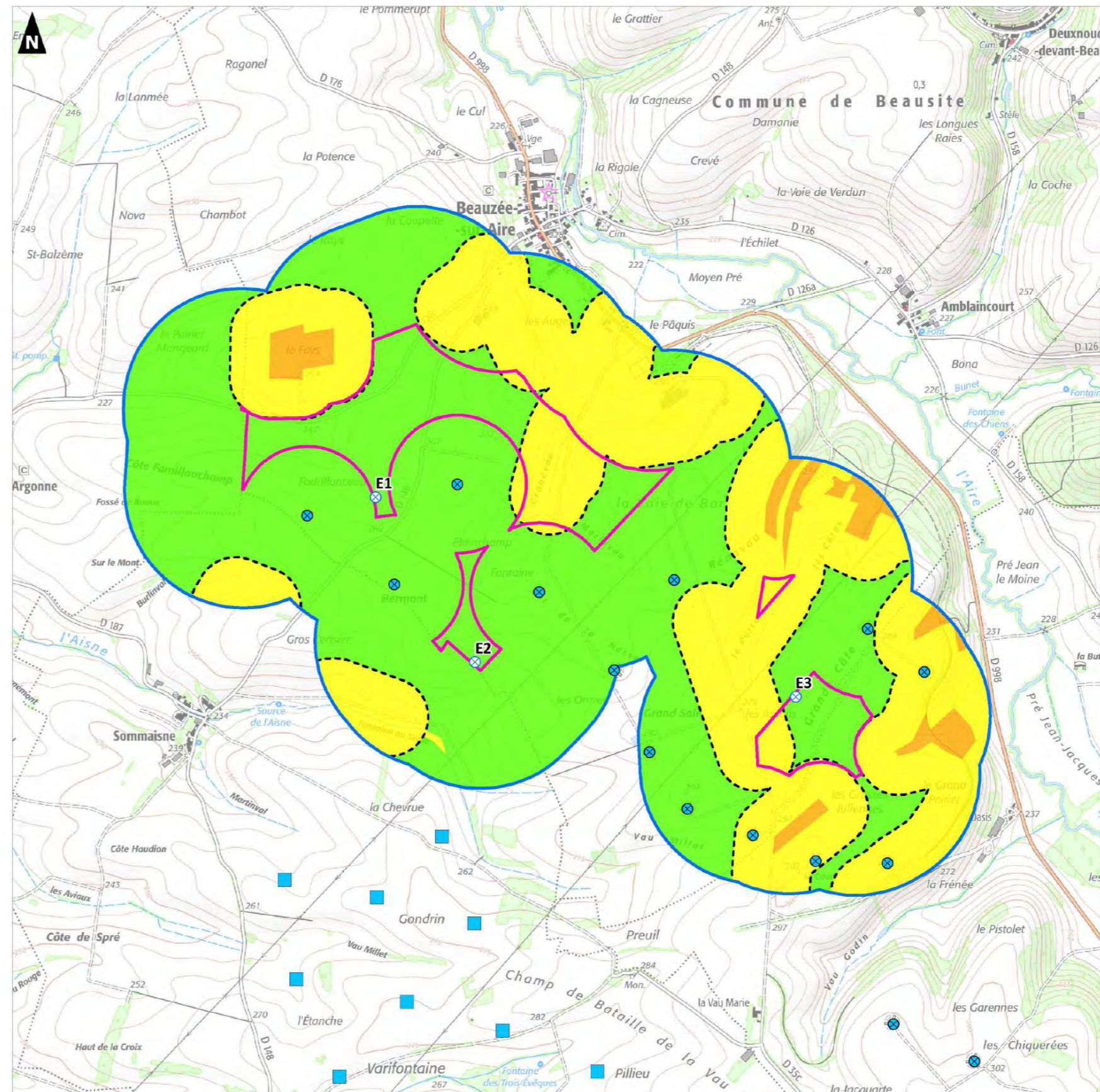
■ Modéré

■ Faible

□ Tampon de 200 m



Réalisation : AUDDICE, février 2025
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25
Sources de données : DREAL - ENERGIETEAM - AUDDICE, 2023-2025



B. Paysage

N°	LOCALISATION	INTERET(S)					DISTANCE AU PROJET (éolienne la plus proche)	SENSIBILITÉ INITIALE IDENTIFIÉE	IMPACT REEL DU PROJET
		PAYSAGE	PATRIMOINE	LIEU DE VIE	ROUTE	CUMUL			
1	Sur la RD148 en approche de Beausite par l'est	X	X	X	X	X	E1 - 2 187 m	Forte	Faible
2	Aux abords de l'église protégée de Beausite		X	X			E1 - 1 696 m	Forte	Très faible
3	En entrée nord de Beausite sur la RD998			X		X	E1 - 1 797 m	Forte	Nul
4	Depuis la frange bâtie sud de Beausite le long de la RD998			X		X	E1 - 1 390 m	Forte	Modéré
5	Depuis l'habitation isolée à l'ouest de Beausite	X		X		X	E1 - 1 673 m	Forte	Faible
6	Sur la RD126 en approche de Pretz-en-Argonne par l'ouest	X	X	X	X	X	E1 - 3 198 m	Modérée	Faible
7	Depuis le cœur urbain de Pretz-en-Argonne			X			E1 - 2 291 m	Modérée	Nul
8	Depuis la sortie est de Pretz-en-Argonne (perspective visuelle)			X			E1 - 2 129 m	Modérée	Nul
9	Sortie sud et frange urbaine d'Evres sur la RD122	X		X			E1 - 4 422 m	Modérée	Très faible
10	Aux abords de l'église protégée d'Evres		X	X			E1 - 5 047 m	Modérée	Nul
11	Sur la RD122 en approche d'Evres par le nord		X	X		X	E1 - 5 605 m	Modérée	Faible
12	Aux abords de l'église protégée de Nubécourt		X	X			E1 - 4 607 m	Faible	Nul
13	Sur la RD151 en approche de Nubécourt-Bulainville par l'est	X	X	X	X	X	E1 - 4 704 m	Modérée	Très faible
14	Depuis la frange bâtie sud de Nubécourt le long de la RD998			X		X	E1 - 4 191 m	Faible	Nul
15	En sortie sud de Foucaucourt-sur-Thabas sur la RD122	X		X	X	X	E1 - 7 167 m	Très faible	Nul
16	Sur la RD20 en approche de Foucaucourt-sur-Thabas par le nord		X	X			E1 - 7 836 m	Faible	Nul
17	Sur la RD148 en approche de Rembercourt-aux-Pots par le sud	X	X	X	X	X	E3 - 5 092 m	Très faible	Faible
18	En sortie nord de Rembercourt-aux-Pots sur la RD148			X		X	E2 - 4 090 m	Très faible	Nul
19	Sur la RD148 en approche de Sommaisne par le sud	X		X	X	X	E2 - 1 507 m	Modérée	Faible
20	En sortie nord-ouest d'Amblaincourt sur la RD126	X		X		X	E3 - 2 116 m	Modérée	Très faible
21	Sur la RD126 en approche de Seraucourt par l'est	X		X	X		E3 - 3 182 m	Très faible	Faible
22	Depuis les hauteurs de Neuville-en-Verdunois aux abords de la RD101	X	X	X		X	E3 - 6 851 m	Très faible	Très faible
23	En sortie nord de Courcelles-sur-Aire sur la RD158	X		X	X	X	E3 - 2 547 m	Faible	Très faible
24	Sur la Voie Sacrée (RD1916) au nord de Chaumont-sur-Aire	X	X		X	X	E3 - 4 095 m	Modérée	Faible
25	Sur la Voie Sacrée (RD1916) au nord de Souilly	X	X		X	X	E3 - 12 188 m	Faible	Nul
26	Sur la Voie Sacrée (RD1916) au sud d'Erize-la-Brûlée	X	X		X	X	E3 - 13 598 m	Faible	Très faible
27	Sur le tracé du GR14 au nord de Vaubecourt	X				X	E2 - 6 948 m	Modérée	Faible
28	Sur le tracé du GR14 au nord de Lisle-en-Barrois	X				X	E1 - 5 777 m	Modérée	Très faible
29	Sur la RD16 en approche de Marat-la-Grande par le sud	X			X	X	E3 - 7 510 m	Faible	Très faible
30	Depuis les abords de la gare TGV Meuse	X			X		E3 - 5 819 m	Faible	Nul
31	Sur la RD151 en approche de Seuil-d'Argonne par l'ouest	X		X		X	E1 - 10 081 m	Très faible	Très faible
32	Depuis le panorama de Beaulieu-en-Argonne	X	X	X		X	E1 - 11 701 m	Forte	Très faible
33	Sur la RD902 à l'est de Pierrefitte-sur-Aire et du front des côtes des Bars	X					E3 - 12 701 m	Faible	Faible
34	Vue éloignée au nord de Ville-sur-Cousances et aux abords de l'A4	X			X	X	E1 - 14 703 m	Faible	Très faible
35	Vue sur la vallée de l'Ornain depuis l'église perchée de Mussey	X		X			E2 - 18 613 m	Très faible	Nul
36	Depuis le panorama de la terrasse du château de Bar-le-Duc	X	X	X			E3 - 19 726 m	Très faible	Nul

C. Synthèse des impacts bruts, cumulés et résiduels

■ Environnement physique

Aspects considérés	Nature de l'impact potentiel	Type d'impact :		Intensité de l'impact potentiel (avant mesures)	Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'impact	Intensité de l'impact résiduel (après mesures)
		Temporaire (T) / Permanent (P)	Direct (D) / Indirect (I)			
Topographie, Géologie, sols	Tassement des horizons géologiques et des couches superficielles	P	D	Négligeable	Phy-E1 : Etude géotechnique	Négligeable
	Écoulement des eaux de surface	T	D	Faible	Phy-E2 : Chantier propre	Négligeable
	Pollution des sols	P	D	Faible	Phy-R1 : Excavation totale	Négligeable
Eaux souterraines et superficielles	Imperméabilisation, Quantité des eaux ruisselées, Dégradation de la qualité des eaux	T	D	Modérée	Phy-E2 : Chantier propre	Négligeable
		P	D	Faible	Phy-E3 : Conception des éoliennes. Phy-R2 : Mesures de réduction générales	Négligeable
Air-Climat	Qualité de l'air	P	I	Positif	Phy-R3 : Circulation des engins de chantier (R2.1a)	Positif
	Climat / Emissions de gaz à effet de serre	P	I	Positif	/	Positif
Risques naturels	Risque sismique, risque de feu de forêt, risque de foudroiement, tempête	P	D	Faible	Phy-E3 : Conception des éoliennes	Négligeable
	Risque de mouvement de terrain et cavités	P	I	Faible	Phy-E1 : Etude géotechnique	Négligeable
	Risque d'inondation	T	I	Nulle	/	Nulle
Effets cumulés	Ensemble des thématiques	T/P	D/I	Nulle	/	Nulle

■ Environnement naturel

Groupe	Espèce ou cortège concerné	Enjeux	Effet du projet	Mesures d'évitement amont	Impact brut	Mesures d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesure compensatoire		
Habitats	Prairie fauchée collinéenne EUNIS E2.221 - CB 38.22 - CH 6510-6 - ZH pp	Modéré	Destruction / altération de l'habitat	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif	-	-	-		
	Prairie fauchée collinéenne eutrophe EUNIS E2.22 - CB 38.22 - CH 6510 sc - ZH pp	Faible	Développement d'espèces exotiques envahissantes		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Prairie de fauche enfoncée eutrophe et fond de fossé exondable EUNIS E2.22 x ES.1 x C3.11 - CB 38.22 x 87.1 x 53.4 - CH 6510 sc x NC - ZH	Faible	Destruction / altération de l'habitat		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Bermes perturbées EUNIS E2.22 x ES.1 - CB 38.22 x 87.1 - CH 6510 sc x NC - ZH pp	Faible	Développement d'espèces exotiques envahissantes		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Prairie pâturée EUNIS E2.1 - CB 38.1 - CH NC - ZH pp	Faible	Destruction / altération de l'habitat		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Fourrés arbustifs EUNIS F3.11 - CB 31.81 - CH NC - ZH pp	Faible	Développement d'espèces exotiques envahissantes		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Boisement à Robinier faux-acacia EUNIS G1.C3 - CB 83.324 - CH NC - ZH pp	Faible	Destruction / altération de l'habitat		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Grandes cultures et jachères EUNIS I1.1 - CB 82.11 - CH NC	Très faible et non significatif	Développement d'espèces exotiques envahissantes		Très faible et non significatif	-	-	-		
	Flore	Anthriscus commun (<i>Anthriscus caucalis</i>)	Modéré		Destruction d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif	-	-	-
		Pavot de Lecoq (<i>Papaver dubium</i> subsp. <i>Lecoqi</i>)	Modéré		Destruction d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Faible	R3.1a - Adaptation de la période des travaux sur l'année R1.1a, R2.1d - Limitation des impacts de la circulation d'engins de chantier	Très faible et non significatif	-
Scandix peigne-de-Vénus (<i>Scandix pecten-venensis</i>)		Modéré	Destruction d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Faible	-	-	-		
Espèce communes		Très faible et non significatif	Destruction d'individus	-	Très faible et non significatif	-	-	-		

Espèce ou cortège concerné	Enjeux	Effet du projet	Mesures d'évitement amont	Impact brut	Mesures d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesure compensatoire
Espèces nicheuses des grandes cultures (Caille des blés, Alouette des champs, Busard Saint-Martin, Perdrix grise, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Faisan de Colchide)	Modéré	Perte d'habitats de nidification	-	Très faible et non significatif	R1.1a, R2.1d - Limitation des impacts de la circulation d'engins de chantier R3.1a - Adaptation de la période des travaux sur l'année R1.1a, R2.1d - Limitation des impacts de la circulation d'engins de chantier R2.1k : Dispositifs de limitation des nuisances envers la faune en phase chantier	Très faible et non significatif	-
		Destruction d'individus/œufs	-	Modéré		Très faible et non significatif	-
		Dérangement lié à la construction	-	Modéré		Très faible et non significatif	-
Espèces nicheuses des milieux semi-ouverts (Bruant jaune, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Linotte mélodieuse, Pie grièche-écorceur, Pouillot fitis, Tarier pâle, Tourterelle des bois, Verdier d'Europe...)	Fort	Perte d'habitats de nidification	-	Très faible et non significatif	E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif	-
		Destruction d'individus/œufs	-	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif	-
		Dérangement lié à la construction	-	Faible		Très faible et non significatif	-
Espèces nicheuses des milieux forestiers (Fauvette des jardins, Gobemouche gris, pics...)	Fort	Perte d'habitats de nidification	-	Très faible et non significatif	E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif	-
		Destruction d'individus/œufs	-	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif	-
		Dérangement lié à la construction	-	Faible		Très faible et non significatif	-
Espèces nicheuses des milieux anthropiques (Hirondelle rustique...)	Faible	Perte d'habitats de nidification	-	Très faible et non significatif	E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif	-
		Destruction d'individus/œufs	-	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif	-
		Dérangement lié à la construction	-	Faible		Très faible et non significatif	-
Espèces non nicheuses exploitant la zone comme halte migratoire, comme zone de chasse ou d'alimentation	Faible	Perte d'habitats d'alimentation ou de repos	-	Très faible et non significatif	-	Très faible et non significatif	-
		Destruction d'individus	-	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif	-
		Dérangement lié à la construction	-	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif	-

Espèce ou cortège concerné	Patrimoine si présence par période				Sensibilité éolienne	Mesures d'évitement amont	Impact brut du projet			Mesure d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesure compensatoire	Mesure d'accompagnement																																																									
	Migrations	Nidification	Hivernage	Collisions			Perte d'habitat	Effet barrière																																																														
Bernache du Canada	-	Non contacté	Non contacté	2	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	-	Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																																									
Bondrée apivore	OI	OI	Non contacté	2										Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-	-																																																	
Busard cendré	OI	OI, NT sur LR France	Non contacté	3																		Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																										
Busard Saint-Martin	OI	OI	OI	2																									Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																			
Buse variable	-	-	-	2																																Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																												
Cigogne blanche	OI	Non contacté	Non contacté	2																																							Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																					
Cigogne noire	Non contacté	OI, EN sur LR Grand Est et France	Non contacté	2																																														Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-														
Effraie des clochers	-	EN sur LR GE	Non contacté	2																																																					Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-							
Épervier d'Europe	-	Non contacté	Non contacté	2																																																												Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-
Faucon crécerelle	-	NT sur LR France	-	3																																																																		
Faucon émerillon	OI	Non contacté	Non contacté	2	Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																																											
Faucon hobereau	-	Non contacté	Non contacté	2								Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																																				
Faucon pèlerin	OI	Non contacté	Non contacté	3															Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																													
Grand Corbeau	-	-	Non contacté	2																						Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																						
Grue cendrée	OI	Non contacté	OI, NT sur LR France	2																													Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																															
Héron cendré	-	Non contacté	-	2																																				Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																								
Milan noir	OI	OI, Non nicheur	Non contacté	3																																											Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																	
Milan royal	OI	OI, Non nicheur	Non contacté	4																																																		Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-										
Mouette rieuse	-	Non contacté	Non contacté	2																																																									Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-			
Tourterelle des bois	Non contacté	VU sur LR France	Non contacté	1																																																																Très faible et non significatif	-	-
Espèces non patrimoniales et non sensibles	-	-	-	0-1	Très faible et non significatif	-	-	-	-	-	-																																																											

Cortège concerné	Enjeux	Effet du projet	Mesures d'évitement amont	Impact brut	Mesures d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesure compensatoire	Mesure d'accompagnement
Chiroptères	Modéré à fort	Destruction d'habitats	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet - Conception du projet	Très faible et non significatif	-	-	-	-
		Destruction d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet - Conception du projet	Très faible et non significatif	-	-	-	-
		Dérangement par le chantier	-	Faible	R2.1k : Dispositifs de limitation des nuisances envers la faune en phase chantier R1.1a, R2.1d - Limitation des impacts de la circulation d'engins de chantier	Très faible et non significatif	-	-
		Perturbation des axes de déplacement	-	Faible	R2.1k : Dispositifs de limitation des nuisances envers la faune en phase chantier	-	-	-

Groupe	Espèces à enjeux	Niveau d'enjeu	Effet	Mesures d'évitement amont	Impact brut	Mesures d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires	Mesures d'accompagnement
Chiroptères de haut vol	Noctules, Sérotine, pipistrelles	Modéré à fort	Destruction directe d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Fort				
			Dérangement, fragmentation des habitats, barrières aux déplacements locaux		Faible				
Chiroptères fortement patrimoniaux volant près du sol ou utilisant les haies et boisements comme axes de déplacement	Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées	Fort	Destruction directe d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Modérée	R3.2b - Adaptation des horaires d'exploitation : Bridage nocturne R2.2c - Limitation de l'attractivité de la zone	Très faible et non significatif		A3c : Aménagements écologiques pour la faune : Plantation de haie
			Dérangement, fragmentation des habitats, barrières aux déplacements locaux		Faible				
Autres chiroptères volant près du sol ou utilisant les haies et boisements comme axes de déplacement	Murin de Daubenton, Oreillard gris, Oreillard roux	Modérée	Destruction directe d'individus	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Faible				
			Dérangement, fragmentation des habitats, barrières aux déplacements locaux		Faible				

Groupe ou espèces patrimoniales ou protégées	Niveau d'enjeu	Effet	Mesures d'évitement amont	Impact brut	Mesures d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires	Mesures d'accompagnement
Chat forestier	Modérée	Dégradation des habitats	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif				
		Destruction directe d'individus						
Lapin de garenne	Faible	Dégradation des habitats	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif				
		Destruction directe d'individus						
Alyte accoucheur	Faible	Dégradation des habitats	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif	Non nécessaire	
		Destruction directe d'individus						
Lézard des murailles	Faible	Dégradation des habitats	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif				
		Destruction directe d'individus						
Autres espèces de faune fréquentant la zone d'étude	Très faible	Dégradation des habitats	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif				
		Destruction directe d'individus						

Groupe	Type de continuité	Enjeux	Effets du projet	Mesures amont	Impact brut	Mesures d'évitement et réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires	Mesures d'accompagnement
En phase chantier	Continuités de la trame verte du SRCE	Faible	Dégradation d'habitats, ruptures de la continuité écologique	E1.b : Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet	Très faible et non significatif		Très faible et non significatif		
	Continuités de la trame bleue du SRCE	Faible							
	Continuités locales des milieux fermés à semi-fermés (boisements, haies)	Faible							
	Continuités locales des milieux aquatiques et humides	Très faible et non significatif							
	Continuités locales des milieux ouverts (Grandes cultures)	Faible							
En phase d'exploitation	Continuités du SRCE	Faible							A3c : Aménagements écologiques pour la faune : Plantation de haie
	Continuités locales terrestres	Faible							
	Continuités locales aquatiques	Faible							
	Continuités locales aériennes	Fort							

■ Environnement humain

Aspects considérés	Nature de l'impact potentiel	Type d'impact : Temporaire (T) / Permanent (P)		Intensité de l'impact potentiel (avant mesures) = IMPACT BRUT	Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'impact	Intensité de l'impact potentiel (après mesures) = IMPACT RESIDUEL	
		Direct (D) / Indirecte (I)					
Contexte démographique et habitat	Urbanisme	Conformité	P	D	Sans objet	/	Sans objet
	Population	Acceptabilité du projet	P	D	Sans objet	/	Sans objet
Santé et cadre de vie	Période de chantier	Bruit, vibrations, qualité de l'air (émissions polluantes, soulèvement de poussières, odeurs), incidences sur le trafic	T	D/I	Modérée	Hum-R2 : Chantier propre Hum-R3 : Mise en place de restriction de circulation Hum-A1 : Information des riverains	Faible
	Ambiance sonore	Dépassement des émergences réglementaires	P	D	Nulle	Hum-A2 : Accompagnement à la préparation du constat sonore	Négligeable
	Santé publique	Exposition aux champs électromagnétiques et aux infrasons	P	D	Nulle	/	Nulle
	Ombre et environnement lumineux	Effet d'ombre portée sur les habitations proches du projet et gêne lumineuse	P	D	Négligeable	/	Négligeable
	Sécurité	Effondrement, bris et projection de pale, de glace	P	D	Négligeable	/	Négligeable
Activités socio-économiques	Agriculture	Contrainte d'exploitation et perte de surface cultivables	P	D	Faible	Hum-R4 : Choix de l'implantation Hum-C1 : Compensation agricole Hum-R5 : Entretien des abords	Négligeable
	Collectivités territoriales	Retombées fiscales pour les collectivités	P	D	Positive	/	Positive
	Tourisme	Incidence sur l'attractivité touristique	P	I	Nulle	/	Nulle
Réseaux et servitudes	Réseaux techniques	Transport aérien civil	P	D	Non évaluée		Non évaluée
		Transport aérien militaire	P	D	Faible		Faible
	Radar Météo France	Perturbation du fonctionnement	P	D	Nulle	/	Nulle
	Réseaux de télécommunication	Perturbation du fonctionnement	P	D	Nulle à Modérée	Hum-E1 : Information aux gestionnaires	Négligeable
	Télévision	Perturbation de la réception	P	D	Négligeable à faible	Hum-E2 : Prise en charge des perturbations	Nulle
Risques technologiques	Réseaux de distribution électrique	Coupage de ligne en phase chantier	T/P	D	Faible		Faible
	Autres réseaux	Modifications locales des réseaux	P	D	Négligeable	Hum-E1 : Information aux gestionnaires	Négligeable
Effets cumulés	Risques industriels, nucléaires, TMD, Rupture de barrage	Destruction d'installation	T/P	D/I	Faible	/	Négligeable
	Toutes thématiques confondues	Acoustique en particulier	P	D	Nulle	/	Nulle

■ Paysage et patrimoine

GRAND PAYSAGE		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Eloignée	Plateau Barrois Ouest	Zone d'implantation sur un secteur de plateau marquant une pente douce vers la Champagne humide, et aux horizons dynamisés par les prémices du massif d'Argonne et le front des côtes des Bars, ainsi que par le passage de la vallée de l'Aire. Avec la distance d'éloignement, les ondulations, les accidents topographiques et la végétation intermédiaires réduisent la portée du regard. Insertion de la zone d'implantation dans un pôle éolien existant et identifié.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re.1 : Maîtrise de la phase de chantier Re.4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Côtes des Bars	Zone d'implantation à distance de la crête topographique (dans un secteur boisé et morcelé des côtes des Bars, en appui sur un contexte éolien en développement). Avec la distance d'éloignement, les ondulations, les accidents topographiques et la végétation réduisent la portée du regard.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re.1 : Maîtrise de la phase de chantier Re.4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Plateau Barrois Est	L'éloignement et la présence intermédiaire du front des côtes des Bars limitent les relations visuelles potentielles avec la zone d'implantation potentielle.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re.1 : Maîtrise de la phase de chantier Re.4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Massif d'Argonne	Couvert arboré dense ne permettant pas de relations visuelles avec la zone d'implantation potentielle. Mais sensibilité identifiée du promontoire paysager de Beaulieu-en-Argonne, ouvrant un panorama étendu sur le plateau accueillant le site d'étude, ce dernier marquant une approche visuelle. Le site du projet s'inscrit toutefois en relation directe avec les parcs existants, et se trouve en partie inséré au cœur du contexte éolien identifié.	Fort	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re.1 : Maîtrise de la phase de chantier Re.4 : Intégration des éoliennes	Très faible

GRAND PAYSAGE (suite)		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Rapprochée	Plateau agricole	Champ visuel ouvert par la trame agricole, avec une zone d'implantation en relation directe avec le contexte éolien existant (situation au cœur du front existant et en frange nord). Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne, mais pas d'étalement notable du front éolien.	Moderée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible à très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 2 : Intégration des tranchées Re. 3 : Intégration des accès au site et aux éoliennes Re. 4 : Intégration des éoliennes	Faible à très faible
	Côtes des Bars	Frontière visuelle naturelle, au front arboré limitant les interactions avec la zone d'implantation.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 4 : Intégration des éoliennes	Faible
	Vallée de l'Aire	Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne le long de la vallée, selon la situation d'observation, mais pas d'étalement notable du front éolien. A noter l'approche de la partie nord vis-à-vis de l'axe de la vallée.	Moderée	Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
Immédiate	Vallée de l'Aire	Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne le long de la vallée, sans étalement notable du front éolien, mais une approche de la partie nord vis-à-vis de l'axe de la vallée.	Forte	Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible à modéré	Re. 4 : Intégration des éoliennes	Faible à modéré
	Plateau barrois	Champ visuel ouvert par la trame agricole, avec une situation de la zone d'implantation en relation étroite avec le contexte éolien existant, dans un enjeu de densification.	Moderée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 2 : Intégration des tranchées Re. 3 : Intégration des accès au site et aux éoliennes Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible

URBANISATION		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Eloignée	Bar-le-Duc	Ville éloignée, encaissée dans le paysage, avec une relation au paysage proche, sans portée sur le paysage éloigné. Présence de modèles topographiques et d'un couvert végétal limitant les interactions potentielles avec la zone d'implantation.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	/	Nul
	Clermont-Argonne	Ville éloignée, encaissée dans le paysage, avec une relation au paysage proche, sans portée sur le paysage éloigné, ni vers la zone d'implantation.	Nulle	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	/	Nul
	Beaulieu-en-Argonne	Sensibilité identifiée du promontoire paysager de Beaulieu-en-Argonne, ouvrant un panorama étendu sur le plateau accueillant le site d'étude, ce dernier marquant une approche visuelle. Le site du projet s'inscrit toutefois en relation directe avec les parcs existants, et se trouve en partie inséré au cœur du contexte éolien identifié.	Forte	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
Rapprochée	Autres lieux de vie	L'éloignement et la configuration paysagère intermédiaire limitent les relations visuelles avec la zone d'implantation.	Très faible à nulle	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
	Amblaincourt	Zone d'implantation en relation avec le contexte éolien, mais en approche de la vallée et du village, venant potentiellement appuyer la présence du front éolien perceptible. Perception modulée par le relief lié aux côtes des Bars proches et au couvert végétal.	Moderée	Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Pretz-en-Argonne	Zone d'implantation en appui sur le contexte éolien existant, avec une densification de la présence éolienne à évaluer, mais une absence d'étalement du front éolien dans l'arrière-plan du village.	Moderée	Ev.4 : Retrait au village de Pretz-en-Argonne Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Sommains	Zone d'implantation en appui sur le contexte éolien existant, avec une densification de la présence éolienne à évaluer, mais une absence d'étalement de l'éolien dans l'horizon du village.	Moderée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Faible
	Nubécourt et Bulainville	Zone d'implantation en appui sur le contexte éolien existant, avec une densification de la présence éolienne à évaluer, mais une absence d'étalement du front éolien dans l'horizon du village. Le front éolien reste excentré des perspectives principales sur le lieu de vie et son clocher.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
	Courcelles-sur-Aire	Zone d'implantation à l'arrière-plan du contexte éolien actuellement perceptible, avec une densification de la présence éolienne à évaluer, mais une absence d'étalement du front éolien dans l'horizon du village.	Faible	Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible

URBANISATION (suite)		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Rapprochée	Autres lieux de vie	Absence de potentielles relations visuelles identifiées avec la zone d'implantation.	Très faible à nulle	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
Immédiate	Beausite	Zone d'implantation en relation visuelle avec le village et son patrimoine, marquant un impact modéré dans le cadre paysager de ce lieu de vie (panorama depuis l'accès est, densification et surplomb potentiel depuis le village et ses extensions urbaines).	Forte	Ev.2 : Retrait à la frange urbaine de Beausite	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes Co.1 : Mise en place d'une bourse aux plantes	Faible

INFRASTRUCTURES		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Eloignée	RD1916 Voie Sacrée	L'éloignement et la configuration paysagère limitent les relations avec la zone d'implantation, potentiellement perceptible au sein d'un pôle éolien existant.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Nul
	RD998 Vallée de l'Aire	L'éloignement et la configuration paysagère limitent les relations avec la zone d'implantation, potentiellement perceptible au sein d'un pôle éolien existant.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Autres axes de circulation	L'éloignement et la configuration paysagère limitent les relations avec la zone d'implantation, potentiellement perceptible au sein d'un pôle éolien existant.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
Rapprochée	RD998	Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne le long de la vallée, selon la situation d'observation, mais pas d'étalement notable du front éolien.	Moderée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Autres axes routiers	Champ visuel ouvert par la trame agricole, avec une zone de projet en relation visuelle directe avec le contexte éolien existant, dans un enjeu de densification à évaluer, mais pas d'étalement notable du front éolien.	Faible à modérée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
Immédiate	RD998	Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne le long de la vallée, sans étalement notable du front éolien, mais une approche de la partie nord vis-à-vis de l'axe.	Forte	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible à modéré	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Faible à modéré
	Axes secondaires	Champ visuel ouvert par la trame agricole, avec une situation de la zone d'implantation en relation étroite avec le contexte éolien existant, dans un enjeu de densification.	Moderée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 2 : Intégration des tranchées Re. 3 : Intégration des accès au site et aux éoliennes Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible

PATRIMOINE ET TOURISME		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction et de compensation	Impact résiduel
Eloignée	Monuments Historiques	Édifices et sites éloignés, encaissés dans le paysage et/ou le tissu urbain, avec une relation au paysage proche, sans portée sur le paysage éloigné.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
	Sites classés et inscrits	Avec l'éloignement, présence de modèles topographiques et d'un couvert végétal intermédiaires limitant les interactions potentielles avec la zone d'implantation.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Nul
	Sites Patrimoniaux Remarquables	Avec l'éloignement, présence de modèles topographiques et d'un couvert végétal intermédiaires limitant les interactions potentielles avec la zone d'implantation.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Nul
	Axes de randonnée	Avec l'éloignement, présence de modèles topographiques et d'un couvert végétal intermédiaires limitant les interactions potentielles avec la zone d'implantation.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
	Route touristique	L'éloignement et la configuration paysagère limitent les relations avec la zone d'implantation, potentiellement perceptible au sein d'un pôle éolien existant.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
	Belvédères paysagers (Beaulieu-en-Argonne)	Sensibilité identifiée du promontoire de Beaulieu-en-Argonne, ouvrant un panorama étendu sur le plateau accueillant le site, ce dernier marquant une approche visuelle. Le site du projet s'inscrit toutefois en relation directe avec les parcs existants, et se trouve en partie inséré au cœur du contexte éolien identifié.	Forte	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
Rapprochée	Belvédères paysagers (Bar-le-Duc)	Portée réduite vers la zone d'étude depuis le belvédère de Bar-le-Duc (configuration paysagère et distance d'éloignement).	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Nul
	Eglise non protégée de Pretz-en-Argonne	Zone de projet en appui sur le contexte éolien existant, avec une densification à évaluer, mais une absence d'étalement du front éolien dans l'arrière-plan du village.	Moderée	Ev.4 : Retrait au village de Pretz-en-Argonne Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Eglise d'Evres	Zone d'implantation à l'avant du contexte éolien, mais dans un même angle visuel, densifiant la présence éolienne dans le cadre paysager de l'église, sans toutefois s'inscrire en covisibilité.	Moderée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible

PATRIMOINE et TOURISME (suite)		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction et de compensation	Impact résiduel
Rapprochée	Eglise de Rembercourt-aux-Pots	Zone d'implantation dans l'arrière-plan et le même angle que le contexte éolien actuel, sans prégnance dans les perspectives visuelles identifiées sur l'édifice.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Eglise de Nubécourt	Présence d'un mât de mesure marquant la présence d'un développement éolien en cours sur la frange est du village, en relation visuelle directe avec le clocher. Zone d'implantation en appui du contexte éolien actuel, dans le même angle visuel, avec une densification et une avancée visuelle à évaluer, mais sans incidence majeure sur l'édifice.	Modérée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible à nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible à nul
	Château de Neuville-en-Verdunois	Zone de projet dans l'arrière-plan du contexte éolien, dans le même angle, et avec un éloignement limitant fortement les incidences visuelles potentielles.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	GR14	Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne dans l'horizon paysager, selon la situation d'observation, mais pas d'étalement notable du front éolien.	Modérée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible
	Site de mémoire de la Vaux Marie	Absence de relation visuelle directe avec la zone d'implantation, qui s'inscrit à l'arrière du contexte éolien et en-dehors des champs visuels principaux.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Nul
	RD1916 – Voie Sacrée	Zone d'implantation marquant une densification de la présence éolienne dans l'horizon paysager, selon la situation d'observation, mais pas d'étalement notable du front éolien.	Modérée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible
	Route touristique « Ceux de 14 »		Modérée	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible

CONTEXTE EOLIEN (suite)		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Immédiate	Parc en exploitation de Ducandeu	La partie nord de la ZIP s'inscrit sur la frange nord du parc de Ducandeu, en extrémité de la ligne de développement éolien. L'enjeu du projet tient en la densification du contexte éolien le long de la vallée de l'Aire, avec une approche visuelle vis-à-vis du village de Beausite. La zone d'étude reste toutefois en relation directe avec les éoliennes existantes, offrant une cohérence d'implantation possible. La partie sud de la ZIP se place au cœur des éoliennes existantes, ne marquant qu'une densification potentielle à évaluer.	Forte	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 2 : Intégration des tranchées Re. 3 : Intégration des accès au site et aux éoliennes Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible
	Parc en exploitation SFE Valette	La partie sud de la ZIP est contenue au sein du parc de SFE Valette, l'enjeu tenant essentiellement à la densification potentielle du contexte éolien perceptible. La partie nord de la ZIP marque quant à elle un décroché en extrémité de contexte éolien et en relation avec le parc de Ducandeu. L'enjeu du projet tient à la densification et au cumul du contexte éolien le long de la vallée de l'Aire.	Forte	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 2 : Intégration des tranchées Re. 3 : Intégration des accès au site et aux éoliennes Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Faible

PATRIMOINE et TOURISME (suite)		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction et de compensation	Impact résiduel
Immédiate	Eglise de Beausite	Zone d'implantation excentrée des perspectives directes sur le clocher, mais dans une avancée à l'axe du village marquant une approche visuelle dans le champ de perception de l'édifice.	Forte	Ev.1 : Préservation de la perspective sur l'église de Beausite Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Faible
	Archéologie	Absence de sensibilités archéologiques des parcs éoliens en exploitation et en contact direct avec la zone d'étude.	Faible	/	Très faible	Pa. 1 : Archéologie préventive	Très faible

CONTEXTE EOLIEN		Sensibilité initiale		Impacts et mesures			
Aires d'étude	Thématiques abordées	Sensibilité à l'implantation d'éoliennes	Qualification de la sensibilité	Mesures d'évitement	Impact brut du projet	Mesures de réduction, de compensation et d'accompagnement	Impact résiduel
Eloignée	Pôle éolien au sud, le long des côtes des Bars	La zone d'implantation se situe à distance de cet ensemble, s'inscrivant en relation avec le contexte éolien plus proche. L'incidence cumulée de la zone étudiée avec l'ensemble éolien identifié est limitée.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Nul
	Pôle éolien au nord, le long de la Voie Sacrée	La zone d'implantation se situe à distance de cet ensemble, à l'arrière de mouvements topographiques et de masses arborées, limitant fortement les incidences cumulées potentielles.	Très faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Nul	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Nul
Rapprochée	Parc en exploitation de Courcelles	La zone d'implantation vient densifier le front éolien sur la façade ouest de la vallée de l'Aire. Le parc de Courcelles se situe quant à lui sur la façade est de la vallée. L'enjeu tient à l'accentuation de la saturation et de l'encerclement de la vallée et ses lieux de vie, avec toutefois une ZIP venant s'insérer dans le contexte éolien existant.	Forte	Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible
	Pôle éolien de Rembercourt, Voie Sacrée et Maurechamp	La zone d'étude se place dans le prolongement du front éolien dessiné le long de la vallée, en relation directe avec les éoliennes existantes et en partie insérée au cœur des parcs. Il y a un enjeu de densification du contexte éolien, mais en relation limitée avec cet ensemble identifié.	Faible	Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 2 : Intégration des tranchées Re. 3 : Intégration des accès au site et aux éoliennes Re. 4 : Intégration des éoliennes Re. 5 : Intégration du poste de livraison	Très faible
	Parc autorisé de Berger	La zone d'étude s'inscrit dans le prolongement du contexte éolien existant, à distance et sur un autre secteur paysager par rapport au parc de Berger. Il y a une densification du contexte éolien, avec un encerclement progressif de la vallée de l'Aire, mais sans enjeu cumulé avec ce parc et une zone étudiée se plaçant au cœur et dans l'arrière-plan du contexte éolien.	Faible	Ev.3 : Retrait à la vallée de l'Aire Ev.5 : Inscription au cœur du contexte éolien	Très faible	Re. 1 : Maîtrise de la phase de chantier Re. 4 : Intégration des éoliennes	Très faible

5. Synthèse des Mesures ERC

Type de mesure	N° de la mesure	Intitulé de la mesure	Thématique concernée	Coût de la mesure		
Environnement physique						
Évitement	Phy-E1	Etude géotechnique et de dimensionnement	Terre, Eau, Risques naturels	Intégré au coût du chantier		
	Phy-E2	Chantier propre	Terre	Intégré au cout du chantier		
	Phy-E3	Conception des éoliennes	Terre, Eau, Risques naturels	Inclus dans la conception du projet		
Réduction	Phy-R1	Excavation totale	Terre	Inclus dans la conception du projet		
	Phy-R2	Mesures de réduction générales	Eau	Inclus dans la conception du projet		
	Phy-R3	Circulation des engins de chantier	Air	Inclus dans la conception du projet		
Type de mesure	Phase de mise en œuvre	Intitulé des mesures	Thématique écologique visée	Surcoût lié aux mesures		
					Mise en œuvre	Suivi
Environnement naturel						
Amont (Évitement + Réduction)	Conception	E1b	Évitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire	Global	Inclus dans la conception	Suivi en phase chantier estimé à 10 000€ HT. + suivi des nichées de Busards estimé à 6 000€ HT.
		E1c	Redéfinition des caractéristiques du projet	Avifaune et chiroptères	Inclus dans la conception	
Réduction	Chantier	R3.1a	Adaptation de la période des travaux sur l'année	Avifaune	Inclus dans la conception	
		R1.1a, R2.1d	Limitation des impacts de la circulation d'engins de chantier	Global	Inclus dans la conception	
		R2.1k	Dispositifs de limitation des nuisances envers la faune en phase chantier	Avifaune et Faune nocturne	Inclus dans la conception	
		R2.2d	Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Habitats	Inclus dans la conception	
		R2.2c	Limitation de l'attractivité de la zone	Avifaune et Chiroptères	Coût des opérations d'entretien : 375€ TTC/passage/éolienne, soit 67 500€ pour 20 ans d'exploitation Pics anti pigeon : 200€	Suivi de mortalité : 37 500€ HT/an sur 2 ans Suivi d'activité des chiroptères : 16 000€ HT/an sur 2 ans
R3.2b	Adaptation des horaires d'exploitation : Bridage nocturne	Rapaces et chiroptères	Manque à gagner dû à l'arrêt des machines estimé entre 0,5 et 5% de pertes de production	Suivi du comportement de l'avifaune : 22 000€ HT/an sur 2 ans Soit au total 75 500€ HT/an et 151 000€ HT pour les deux ans de suivi		
Accompagnement	Exploitation	A3.c	Plantation de haie	Faune	25€ par mètre linéaire soit 17 500€ pour 700 mètres linéaire	-
	Exploitation	A3. a	Installation de perchoirs à rapaces	Rapaces	1 400€ pour 7 perchoirs	-

	Mise en œuvre des mesures	Suivi des mesures	Total
Estimation des coûts de construction liés aux mesures ERCA	Pics à pigeon + perchoirs : 200€+1 400€ Plantation de haie : 17 500€ HT	Suivi de chantier : 10 000€ HT Suivi des nichées de busards : 6 000€ HT Soit 16 000€ au total	35 100€
Estimation des coûts d'exploitation liés aux mesures ERCA (20 ans)	Bridage agricole : 355 000€ (valeur maximaliste) Entretien : 67 500€ Soit 422 500€ au total Manque à gagner lié au bridage agricole et au bridage nocturne	151 000€ HT	573 500€ HT
Total	441 600€	167 000€ HT	608 600€

Type de mesure	N° de la mesure	Intitulé de la mesure	Thématique concernée	Coût de la mesure
Environnement humain				
Évitement	Hum-E1	Information aux gestionnaires (préalable aux travaux)	Réseaux techniques	Inclus dans la conception du projet
	Hum-E2	Prise en charge des perturbations de réception télévisuelle avérée	Cadre de vie	300 à 500 € par poste
Réduction	Hum-R1	Chantier propre (poussières, déchets)	Santé publique, cadre de vie	Intégré au coût du chantier
	Hum-R2	Mise en place de restriction de circulation	Santé publique, cadre de vie	Intégré au coût du chantier
	Hum-R3	Choix de l'implantation	Activité agricole	Inclus dans la conception du projet
	Hum-R4	Entretien des abords	Activité agricole	Inclus dans la conception du projet
	Hum-R5	Enfouissement de ligne électrique	Réseaux techniques	Intégré au coût du chantier
Compensation	Hum-C1	Compensation agricole (indemnisation pour perte de surface cultivable)	Activité agricole	Inclus dans la conception du projet
Accompagnement	Hum-A1	Information des riverains en phase chantier	Population riveraine	Intégré au coût du chantier
Type de mesure	N° de la mesure	Intitulé de la mesure	Thématique concernée	Coût de la mesure
Environnement paysager				
Évitement	Ev-1	Préservation de la perspective sur l'église de Beausite	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
	Ev-2	Retrait à la frange urbaine de Beausite	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
	Ev-3	Retrait à la vallée de l'Aire	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
	Ev-4	Retrait du village de Pretz-en-Argonne	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
Réduction	Re-1	Maîtrise de la phase chantier	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
	Re-2	Intégration des tranchées	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
	Re-3	Intégration des accès au site et aux éoliennes	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
	Re-4	Intégration des éoliennes	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
Réduction	Re-5	Intégration du poste de livraison	Lieux de vie et paysage	Inclus dans la conception du projet
Compensation	Co-2	Mise en place d'une bourse aux plantes	Lieux de vie et paysage	10 000 euros HT